

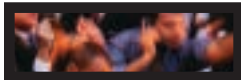


LES FONDS D'INVESTISSEMENT

La façon la plus
accessible de diversifier
vos placements



**FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE**



Gestion professionnelle, diversification et liquidité

De plus en plus de gens prennent conscience de la différence entre épargner et investir. Si vous concentrez la plupart de vos actifs financiers dans des placements à court terme ou des certificats de dépôt, vous risquez de voir la valeur de votre capital effritée par l'inflation et les impôts au fil du temps. L'épargne peut vous aider à atteindre un objectif à court terme; elle ne peut cependant vous procurer l'indépendance financière.

On a souvent tendance à considérer que seule une minorité de particuliers riches et avertis peut investir. Cette façon de penser tend heureusement à disparaître, au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de personnes découvrent tout le potentiel offert par les fonds d'investissement.

Les fonds d'investissement, ou fonds mutuels comme on les appelle communément, sont gérés par des professionnels du placement. Ils permettent à des investisseurs « moyens » de mettre leur capital en commun, de participer à la plus-value réalisée sur ce capital, et de partager les revenus d'intérêts ou de dividendes qu'il génère. Ces investisseurs peuvent ainsi réaliser ensemble ce qu'ils auraient beaucoup de mal à réaliser seuls.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les fonds d'investissement représentent à l'heure actuelle un actif de plus de 350 milliards \$ au Canada et que plus de 30% des ménages canadiens ont déjà choisi ce type de placement.

Si vous recherchez un moyen pratique et efficace de transformer vos économies en investissements, et ce avec un minimum de risque, choisir un fonds d'investissement pourrait être votre meilleure décision. Nous vous expliquons pourquoi dans les pages suivantes.

Classification des fonds d'investissement

TYPE	OBJECTIFS	TYPES DE PLACEMENTS	FACTEURS DE RISQUE	ADMISSIBILITÉ AU RER ⁽¹⁾
1. Fonds de marché monétaire	Revenu régulier d'intérêts et très grande sécurité du capital.	Titres de dette à court terme du marché monétaire libellés en dollars canadiens (fonds de marché monétaire canadien). Titres de dette à court terme du marché monétaire libellés en dollars américains (fonds de marché monétaire américain).	Les revenus générés par ce type de fonds fluctuent en fonction des taux d'intérêt disponibles sur le marché monétaire canadien ou le marché monétaire américain. La valeur unitaire des fonds de marché monétaire est maintenue à un prix fixe, d'où une très grande sécurité du capital.	Marché monétaire canadien, généralement à 100 %. Marché monétaire américain, généralement jusqu'à concurrence de la limite permise en vertu des règlements sur les biens étrangers, sauf si les titres détenus par le fonds ont été émis en dollars américains mais par des émetteurs canadiens; dans ce dernier cas, les fonds sont admissibles à 100 %.
2. Fonds à revenu fixe	Revenu régulier d'intérêts ou de dividendes et préservation du capital.	Hypothèques de premier rang sur immeubles situés au Canada (fonds d'hypothèques). Obligations à moyen ou long terme, gouvernementales ou de sociétés (fonds d'obligations). Actions privilégiées de qualité (fonds de dividendes).	La valeur unitaire de ces fonds aura tendance à monter quand les taux d'intérêt seront à la baisse et vice-versa. Plus l'échéance moyenne des hypothèques ou obligations détenues sera longue, plus la variation dans la valeur unitaire du fonds sera importante.	Généralement, les fonds à revenu fixe sont admissibles à 100 %.
3. Fonds diversifiés	Revenu d'intérêts et/ou de dividendes. Croissance du capital à long terme et préservation du capital en périodes de ralentissement économique.	Titres du marché monétaire, obligations gouvernementales et de sociétés, actions privilégiées et actions ordinaires de compagnies canadiennes.	La répartition du portefeuille de chacun de ces fonds varie en fonction de la conjoncture et des pronostics des gestionnaires quant aux tendances des marchés financiers. La valeur unitaire des fonds diversifiés fluctue en fonction des décisions des gestionnaires relatives à la composition du portefeuille et également en fonction des changements des taux d'intérêt et des cours boursiers.	Généralement, les fonds diversifiés sont admissibles à 100 %.
4. Fonds d'actions canadiennes	Croissance du capital à long terme et préservation du capital en périodes de ralentissement économique. Une vaste gamme de fonds est disponible dans cette catégorie, offrant des degrés variables de risque et de perspectives de rendement.	Actions ordinaires d'entreprises canadiennes inscrites en bourse. Les gestionnaires des fonds d'actions à plus faible variabilité favorisent les actions d'entreprises bien établies, alors que les gestionnaires de fonds à variabilité plus élevée recherchent plutôt les actions d'entreprises à plus faible capitalisation qui enregistrent des taux de croissance élevés.	La valeur unitaire de l'ensemble des fonds d'actions fluctuera selon l'évolution des cours boursiers au Canada. L'évolution des cours des valeurs de premier rang sera particulièrement déterminante pour les fonds à faible variabilité. L'évolution des cours des valeurs d'avenir à plus faible capitalisation sera particulièrement déterminante pour les fonds à variabilité plus élevée.	Généralement, les fonds d'actions canadiennes sont admissibles à 100 %.
5. Fonds d'actions américaines	Croissance du capital en prenant avantage des nombreuses occasions de placements offertes aux États-Unis.	Actions de sociétés américaines bien établies ou en pleine croissance, selon la politique d'investissement de chaque fonds.	La valeur unitaire de ces fonds fluctuera selon l'évolution des cours boursiers aux États-Unis, et en particulier de l'évolution des cours dans les secteurs industriels privilégiés par les gestionnaires. L'évolution du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain influencera également la valeur unitaire de ces fonds.	Généralement, les fonds d'actions américaines sont admissibles jusqu'à concurrence de la limite permise en vertu des règlements sur les biens étrangers.
6. Fonds d'actions internationales	Croissance du capital en prenant avantage des nombreuses occasions de placement offertes dans les principaux pays industrialisés.	Actions de sociétés négociées sur les bourses des principaux pays industrialisés tels que le Japon, l'Allemagne, la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie, etc.	La valeur unitaire de ces fonds fluctuera selon l'évolution des cours boursiers dans les pays privilégiés par les gestionnaires. L'évolution des taux de change entre le dollar canadien et les principales devises étrangères influencera également la valeur unitaire de ces fonds.	Généralement, les fonds d'actions internationales sont admissibles jusqu'à concurrence de la limite permise en vertu des règlements sur les biens étrangers.
7. Fonds immobiliers	Croissance du capital à long terme et revenus de location. Dans certains cas, le fonds procure un avantage fiscal, en permettant de déduire le coût d'amortissement des immeubles détenus dans le portefeuille.	Immeubles à logements multiples, immeubles à bureaux et centres commerciaux.	La valeur unitaire de ces fonds fluctuera en fonction de la qualité des propriétés immobilières qu'ils détiennent, du taux d'occupation de ces propriétés et du niveau général des taux d'intérêt.	Généralement, les fonds immobiliers sont admissibles à 100 %.

(1) Votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale pourra vous indiquer dans quelle mesure le fonds que vous choisissez est admissible au RER.

1. Gestion professionnelle

À ceux et celles qui n'ont pas le temps ou l'expertise nécessaires pour suivre l'évolution des marchés financiers et évaluer le potentiel d'une vaste gamme de valeurs mobilières, les fonds d'investissement offrent une solution des plus intéressantes. Des gestionnaires professionnels évaluent à temps plein le portefeuille de chaque fonds, effectuent la sélection des titres, et achètent ou vendent au moment opportun.

Ces gestionnaires ont accès à l'information, aux ressources techniques et aux connaissances du marché qui sont nécessaires pour assurer la sécurité du capital investi et obtenir des rendements supérieurs.

Lorsque vous achetez des unités d'un fonds d'investissement, vous embauchez donc votre propre équipe de gestionnaires de portefeuille. Cette décision ne vous libère pas de la nécessité de suivre l'évolution de la valeur de vos investissements, mais elle vous permet d'en déléguer la gestion courante à des experts et de vous concentrer sur les décisions stratégiques.

2. Diversification

Un investisseur moyen ne peut généralement posséder que quelques actions et obligations. Bien que cela puisse lui faciliter l'évaluation de son portefeuille, les risques qu'il court sont bien plus importants que ceux que doivent courir les gestionnaires de portefeuilles plus importants.

En plus du risque relié au marché, c'est-à-dire le risque que le marché dans son ensemble enregistre des performances médiocres, l'investisseur moyen qui gère son propre portefeuille de placements court également le risque que chacun des titres qu'il détient enregistre une performance inférieure.

Les gestionnaires de fonds d'investissement, s'ils ne peuvent échapper au risque du marché, sont cependant soumis à un danger considérablement moindre quant à la détention d'un titre en particulier, puisqu'ils répartissent entre un grand nombre de titres différents les actifs considérables qui leur sont confiés. En «mettant vos oeufs dans plusieurs paniers», ils sont en mesure de réduire grandement les risques que vous avez à assumer pour investir.

3. Liquidité

Les fonds d'investissement à capital variable rachètent leurs unités des détenteurs qui désirent liquider leurs placements; la transaction peut être conclue généralement dans un délai de 24 heures. De plus, vous avez la possibilité de ne liquider que le nombre exact d'unités nécessaires pour faire face à vos besoins du moment, plutôt que de devoir liquider un placement dont la valeur est supérieure à ces besoins.

En fait, les fonds d'investissement vous donnent accès rapidement à votre capital en cas de nécessité ou pour profiter d'une occasion de placement intéressante.

4. Rendements supérieurs

La gestion professionnelle et la diversification des avoirs ont permis à un grand nombre de fonds d'investissement de réaliser des rendements à moyen et long terme nettement supérieurs à ceux qui sont directement accessibles à l'investisseur moyen. Bien que les meilleurs fonds d'investissement enregistrent à l'occasion des performances inférieures à la moyenne, un fonds bien géré devrait obtenir, à long terme, des résultats égaux ou supérieurs à ceux des principaux indices du marché tout en affichant une volatilité moins grande.

Les rendements comparatifs des différents fonds, publiés régulièrement dans les grands journaux financiers, ne peuvent être interprétés comme une garantie quant à leur performance future, mais ils fournissent cependant une bonne indication de la compétence de leurs gestionnaires.

5. Grande variété d'objectifs de placements

Les fonds d'investissement peuvent être classés en sept catégories de base, selon les objectifs d'investissement qu'ils poursuivent et les différents types de valeurs mobilières qu'ils détiennent. Ces sept catégories sont décrites dans le tableau que vous pouvez consulter au verso. Cette grande diversité est, en fait, l'une des caractéristiques les plus intéressantes des fonds d'investissement.

Avec l'aide de votre conseiller en placement, vous pouvez d'abord choisir la ou les catégorie(s)

de fonds qui correspond(ent) le mieux à vos propres besoins et porter ensuite votre choix sur le fonds de chaque catégorie qui vous intéresse le plus.

À l'occasion, vous pouvez aussi transférer vos actifs d'un fonds à un autre, de façon à mieux répondre à l'évolution de votre situation financière ou à tirer profit d'une conjoncture économique nouvelle.

6. Simplicité d'utilisation

Les fonds d'investissement vous facilitent grandement la tâche quant au suivi de vos dossiers personnels d'investissement : vous recevez automatiquement des relevés complets des dividendes, intérêts et gains ou pertes en capital portés à votre compte au cours d'une année, de même que tous les relevés nécessaires pour fins d'impôt.

Avec un fonds d'investissement, vous pouvez obtenir tous les avantages d'un portefeuille d'investissements bien diversifié, avec la simplicité d'utilisation d'un simple compte d'épargne.

7. Souplesse

L'utilisation des fonds d'investissement est également d'une grande souplesse. Leurs principaux avantages à ce chapitre sont les suivants :

Achat par versements périodiques

Vous pouvez demander que votre banque transfère automatiquement un montant prédéterminé au fonds de votre choix, chaque mois, trimestre ou année. Bien entendu, le montant et la fréquence de ces transferts peuvent être modifiés sur demande. Ce programme offre plusieurs avantages. Premièrement, il vous permet d'accumuler de la richesse automatiquement et sans douleur. Deuxièmement, en investissant un petit montant régulièrement, vous évitez d'avoir à décider du « meilleur » moment pour investir. Enfin, en investissant une somme fixe à intervalles réguliers, vous réduisez grandement le risque de votre placement.

L'adoption d'un plan d'achat par versements périodiques vous permet d'utiliser à votre avantage les fluctuations des marchés financiers. Des baisses des cours boursiers ou obligataires vous permettent en effet d'acheter plus d'unités du fonds d'investissement de votre choix avec le montant fixe que vous avez choisi d'investir

FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE

NOUS GÉRON
LES PLACEMENTS
LES PLUS IMPORTANTS
AU MONDE :

LES VÔTRES!



www.financierebn.com

